



DECLARATION PREALABLE SNUIPP FSU CAPD DU 9 JUIN 2022

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Lors de votre annonce de modification des règles concernant les temps partiels, vous nous avez indiqué ne pas connaître par avance l'impact que ces mesures auront au final, mais que vous aviez pris la décision de durcir les règles pour retrouver plus d'enseignants face aux élèves à la prochaine rentrée. Nous vous avons indiqué que la stratégie de restreindre encore plus les droits des personnels, alourdir les conditions de travail et de vie, notamment des femmes et obliger certains de nos collègues à exposer des situations douloureuses aux yeux de l'administration n'était pas une bonne idée, encore moins après les années que nous venons de vivre.

Cette politique du toujours plus de contraintes, toujours moins de reconnaissance et de confiance amène aujourd'hui à traiter la situation d'environ 150 collègues. Quand un enseignant fait un recours envers sa hiérarchie, c'est qu'il juge que la décision prise par celle-ci est injuste. Multiplier le nombre d'enseignants ayant ce ressenti, est une étape de plus vers la destruction du service public d'éducation. A force de détériorer chaque année les conditions de travail, à force de ne pas entendre la nécessité de revaloriser les salaires, à force de ne pas mettre les moyens nécessaires pour baisser drastiquement les effectifs des classes, l'attractivité du métier est en chute libre. Nous aurons donc moins d'enseignants formés dans les classes, l'impossibilité de recruter massivement, l'impossibilité d'assurer le remplacement et donc une nouvelle dégradation de nos conditions de travail.

Tous les sujets sont liés, même si parfois la temporalité d'une prise de décision peut laisser penser que c'est ce qu'il fallait faire pour les mois à venir. La réalité nous prouve que non. Il fallait investir dans l'éducation depuis des années, il fallait améliorer les conditions de travail des enseignants, il ne fallait pas restreindre toujours plus les droits de nos collègues. Il n'est pas trop tard pour débiter une inversion de cette stratégie mortifère. Nous espérons que cette première dans le Rhône en terme de nombre de recours, alors que nous sommes au

mois de juin, période d'instabilité pour les personnels et les équipes, permettra de vous faire prendre conscience qu'il faut revenir, à minima, au dispositif précédent et cela au plus vite.